

Information concernant le traitement de données à caractère personnel effectué par la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) dans le cadre de la gestion des réclamations introduites sur base du Cadre de Protection des Données UE - États-Unis (« CPD UE – États-Unis ») concernant des violations du CPD par des entreprises états-uniennes

1. Responsable du traitement

La CNPD est le responsable du traitement des données à caractère personnel traitées aux fins de la gestion des réclamations introduites sur base du Cadre de Protection des Données UE-États-Unis qui lui sont adressées directement via le formulaire de réclamation (« *Formulaire de réclamation pour le dépôt des réclamations commerciales auprès des autorités de protection des données de l'Union Européenne* »).

Les coordonnées de la CNPD sont les suivantes :
Commission nationale pour la protection des données
15, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux
Tél. : (+352) 26 10 60 -1

2. Finalités et base juridique du traitement

Suivant le considérant 68 de la décision de la Commission européenne constatant le niveau de protection adéquat des données à caractère personnel assuré par le cadre de protection des données UE - États-Unis¹, le CPD UE – États-Unis fournit aux personnes concernées un certain nombre de possibilités de faire valoir leurs droits, d'introduire des réclamations en cas de non-respect du CPD par des entreprises participant au cadre et de voir leurs réclamations tranchées et aboutir si nécessaire à une décision prévoyant une réparation effective.

Suivant les considérants 73 et 77 de cette même décision, les personnes concernées ont la possibilité, entre autres, d'introduire une réclamation directement auprès de leur autorité nationale de protection des données au sein de l'UE. Au Luxembourg, l'autorité de contrôle compétente est la CNPD.

Le traitement de données à caractère personnel effectué par la CNPD aux fins de la gestion des réclamations qui lui sont ainsi adressées est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont elle est investie [article 6, paragraphe 1, sous e), du règlement général sur la protection des données].

3. Catégories de données traitées

¹ [Décision d'exécution 2023/1795 de la Commission du 10 juillet 2023 constatant, conformément au règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, le niveau de protection adéquat des données à caractère personnel assuré par le cadre de protection des données UE - États-Unis](#)

Les catégories de données personnelles suivantes sont collectées via le formulaire de réclamation, lorsque celles-ci sont nécessaires :

Données d'identification et coordonnées

Nom, moyen de contact privilégié (numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale), données personnelles utilisées par l'entreprise états-unienne pour identifier le réclamant (par exemple : nom, adresse e-mail ou nom d'utilisateur).

Objet de la réclamation

Le formulaire contient plusieurs sections permettant de mentionner :

- Le nom de l'entreprise qui a transféré les données personnelles depuis l'UE (si connu) ainsi que le nom de l'entreprise aux Etats-Unis possiblement impliquée dans le transfert (destinataires des données personnelles).
- La nature de la violation alléguée du CPD UE – Etats-Unis (motif pour lequel une réparation est sollicitée).
- Une description des mesures prises par le réclamant, en ce compris d'éventuels contacts/échanges préalables avec les entreprises impliquées.

Pièces jointes à la réclamation

Le réclamant a la possibilité de fournir la correspondance antérieure relative à l'objet de sa réclamation (dans la plupart des cas, il est recommandé de prendre contact directement avec les entreprises impliquées avant d'introduire une réclamation).

4. Catégories de destinataires des données personnelles

Au sein de la CNPD, l'accès aux réclamations est limité aux Commissaires et agents autorisés à recevoir et à assurer le suivi de ces réclamations.

Afin d'assurer la confidentialité des données traitées, la CNPD a recours aux services de coffre-fort électronique (CFE) mis à disposition par SeeZam S.A. (60A, rue de Bettembourg L-5811 Fentange). SeeZam S.A. ne peut en aucune circonstance accéder aux données traitées dans le CFE attribué à la CNPD et il lui est techniquement impossible de prendre connaissance par ses seuls moyens de l'identité du réclamant.

Lorsque le « *panel informel des autorités de protection des données de l'UE* » est compétent pour traiter la réclamation, la réclamation sera transmise aux autorités de protection des données qui participent à ce panel².

En outre, le traitement de la réclamation peut nécessiter le transfert de données à caractère personnel vers l'entreprise concernée et/ou vers les autorités compétentes aux Etats-Unis (*US Department of Commerce - DoC, US Federal Trade Commission - FTC, US Federal Transportation Authority - FTA*).

² La réclamation sera alors traitée suivant les [Règles de Procédure du « panel informel des autorités de protection des données de l'UE » conformément au Cadre de Protection des Données à caractère personnel UE-États-Unis](#).

Lorsqu'un tel transfert s'avère nécessaire pour traiter la réclamation, le réclamant en sera informé avant que les données personnelles ne soient transmises et aura la possibilité de décider s'il souhaite ou non que le transfert soit effectué.

Dans tous les cas, les données à caractère personnel contenues dans une réclamation adressée à la CNPD ne seront communiquées que lorsque cela est nécessaire pour traiter la réclamation.

5. Durée de conservation

Les données à caractère personnel contenues dans le formulaire de réclamation ainsi que dans les pièces jointes à la réclamation sont conservées par la CNPD pour une durée de 10 ans à compter de la clôture du dossier.

Cette durée de conservation correspond à la « *durée d'utilité administrative* » des dossiers telle qu'elle a été déterminée par la CNPD conformément à la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage.

6. Droits des personnes concernées

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et en obtenir une copie (article 15 du règlement général sur la protection des données), obtenir la rectification de données inexactes ou incomplètes (article 16 du règlement général sur la protection des données), vous opposer au traitement de vos données (article 21 du règlement général sur la protection des données), obtenir l'effacement de celles-ci dans les conditions prévues par l'article 17 du règlement général sur la protection des données et la limitation du traitement dans les conditions prévues par l'article 18 de ce même règlement.

Pour toute demande relative à l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de la CNPD dont les coordonnées sont reprises ci-après (point 7).

7. Coordonnées du délégué à la protection des données

Pour toute question concernant le traitement de données à caractère personnel effectué par la CNPD dans le cadre de la gestion de votre réclamation, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la CNPD par courriel (dpo@cnpd.lu) ou par voie postale :

Commission nationale pour la protection des données
A l'att. du délégué à la protection des données
15, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux
Tél. : (+352) 26 10 60 -1

8. Réclamation

Si vous estimez que le traitement de vos données effectué par la CNPD constitue une violation du règlement général sur la protection des données, vous pouvez introduire une [réclamation auprès de la CNPD](#).